

# 12

## Le passeport Compétences: valoriser ses savoirs

### Fiche technique

#### Secteur

Médico-social

#### Public

Travailleurs en situation de handicap travaillant au sein d'un ESAT

#### Organisme de formation

☞ SOCIALYS

#### Date limite d'inscription

30/08/2024

#### Lieux & dates

##### ☞ Groupe 1

Les 14 & 15 oct. 2024

#### Interlocuteur Opcosanté

[ndeyecoumba.dubourg@opco-sante.fr](mailto:ndeyecoumba.dubourg@opco-sante.fr)

02 62 56 79 19

### Contexte

Le passeport de compétences est un outil qui permet aux personnes de formaliser et d'enregistrer leurs compétences, savoir-faire et certifications, offrant ainsi une vision complète de leur parcours professionnel tout en permettant une évolution. Alors que sa version numérique devrait être intégrée au CPF en 2023, l'OPCO Santé a pour objectif de proposer des programmes de formation aux travailleurs d'ESAT pour faciliter sa mise en œuvre. Le passeport de compétences n'est pas seulement un outil pour le salarié, mais aussi pour le travailleur d'ESAT et ses encadrants dans l'accompagnement et le suivi du parcours professionnel, et dans la préparation des entretiens professionnels. L'objectif est de rendre accessible la gestion des emplois et des compétences et de responsabiliser les personnes en situation de handicap dans leur parcours professionnel.

En 2023, le site du Compte Personnel de Formation (CPF) devrait être enrichi du Passeport Compétences complétant ainsi le profil du bénéficiaire d'un bilan actualisé de son parcours professionnel et de ses perspectives d'évolution assurant plus de visibilité et de flexibilité dans la communication des données favorables à son évolution professionnelle.

L'ensemble de cette formation est construit avec les pratiques d'intelligence collective. Des processus adéquats et précis, fondés sur le et un cadre sécurisant qui créent les conditions d'émergence et favorisent la coopération et la co-construction. Nous allons collectivement explorer ces concepts pour tenter de faire émerger des pistes d'amélioration des parcours professionnels des personnes en ESAT.

### Objectifs

- ☞ Définir la notion de compétence et de savoirs acquis dans le cadre professionnel
- ☞ Favoriser l'engagement professionnel des travailleurs d'ESAT en donnant du sens à la valorisation de leurs compétences
- ☞ Comprendre la démarche de valorisations des savoirs et des savoir-faire et se l'approprier à travers un travail d'introspection
- ☞ Travailler sur sa capacité à identifier ses aspirations et les exprimer (un projet, un objectif...) en identifiant les limites et obstacles
- ☞ Mieux se connaître, prendre conscience de ses compétences et de ses ressources
- ☞ Apprendre à mobiliser ses capacités pour être pleinement acteur dans la construction de son bilan et de son évolution professionnelle (formation)
- ☞ Être capable de valoriser ses compétences et de présenter ses perspectives d'évolution professionnelle

### Prérequis

Cette action de formation nécessite de maîtriser la lecture et surtout l'écriture pour restituer son passeport compétences en autonomie

## Contenu

### JOUR 1 : Valoriser ses savoirs et faire son auto-bilan

- ⇒ Aptitude à communiquer, se présenter, exprimer ses attentes et comprendre le sujet de la formation et son cadre de fonctionnement
- ⇒ Evaluer les connaissances des participants à l'entrée en formation
- ⇒ Favoriser l'engagement des bénéficiaires en donnant du sens à la valorisation de leurs compétences
- ⇒ connaître les outils et être en mesure d'utiliser les méthodes de la valorisation des savoirs
- ⇒ Mieux me connaître : mes compétences et mes ressources
- ⇒ Compléter sa fiche personnelle / son passeport compétences sur les aspects compétences et motivations.
- ⇒ Test des connaissances acquises durant la journée pour renforcer les acquisitions et Bilan à chaud de cette 1ère journée

### JOUR 2 Concrétiser son auto-bilan par l'élaboration de ses perspectives d'évolution professionnelle

- ⇒ Verbaliser ses objectifs professionnels
- ⇒ Mobiliser ses compétences pour construire un projet d'évolution professionnelle confronter les perspectives personnelles aux réalités de l'ESAT ou du contexte territorial
- ⇒ Améliorer son affirmation dans la valorisation de ses compétences et devenir le premier acteur de son parcours professionnel
- ⇒ Evaluer les acquis de la formation et mesurer les écarts avec les niveaux de connaissances à l'entrée en formation
- ⇒ Évaluer la qualité de la formation et le niveau de satisfaction des participants